

AVIS

Avis administratifs

COMMUNE DE PÉRONNAS

Enquête publique sur le projet de révision du Règlement Local de Publicité (RLP)

Par arrêté n°2022/39 du 04/04/22 le Maire de Péronnas a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Règlement Local de Publicité.

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif a désigné M. Jacques BAGLAN en qualité de commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera **du lundi 09 mai 2022 à partir de 9h00 au vendredi 10 juin 2022 jusqu'à 17h00**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier papier pourra y être consulté. Une version numérique pourra également être consultée sur le site internet de la ville <https://www.peronnas.fr>

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- Mardi 10 mai 2022 de 9h00 à 12h00 ;
- Vendredi 20 mai 2022 de 14h00 à 17h00 ;
- Mercredi 25 mai 2022 de 9h00 à 12h00 ;
- Mercredi 1er juin 2022 de 14h00 à 17h00 ;
- vendredi 10 juin 2022 de 14h00 à 17h00 ;

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées dans le registre d'enquête publique. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Péronnas ou par voie électronique à l'adresse suivante urbanisme@peronnas.fr.

Au terme de l'enquête, la révision du Règlement Local de Publicité sera approuvée par délibération du conseil municipal. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet mentionné ci-dessus.

Le Maire, Mme Hélène CÉDILEAU

304841800

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

Par acte SSP, il a été constitué une SAS dénommée Open Rives Capital : 2000€ Siège social : 97 Rue de la Vie d'Orée 01220 DIVONNE LES BAINS Objet : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion hors activités réglementées ; Management de transition et gestion de projets ; Apport d'affaires ; Coaching et formation dans les domaines précités. Président : MUSSIGMANN Laurent 97 Rue de la Vie d'Orée 01220 DIVONNE LES BAINS Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS BOURG-EN-BRESSE Transmission des actions : cession aux tiers soumise à agrément. Admission aux assemblées et droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

301239500

Modifications statutaires

MON BILAN ASSURANCE, SARL au capital de 2000,0€ Siège social: 36 rue Chevreul 69007 Lyon 903596922 RCS LYON Le 13/01/2022, les associés ont décidé de transférer le siège social au 189 Rue de la Mairie 01120 Thil à compter du 18/01/2022; Objet: Toutes opérations de courtage, d'audit et de conseils en matière d'assurance. Gérance: Sébastien COROT, 189 Rue de la Mairie 01120 Thil Radiation au RCS de LYON Inscription au RCS de BOURG-EN-BRESSE

301197400

VOTRE CONTACT

04 72 22 24 25

lpral@leprogres.fr

ADJUDICATIONS IMMOBILIÈRES

maître Benoît CONTENT

**Avocat au Barreau de l'Ain
13 Avenue Alsace Lorraine 01000
BOURG-EN-BRESSE**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE D'UN TENEMENT IMMOBILIER DE DEUX BATIMENTS SISE A SALAVRE (01270), Le Grand Gouillat SUR LA MISE à PRIX DE 132 000 € outre charges et frais

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE :

Sur la Commune de SALAVRE (01270), Le Grand Gouillat : Un tènement immobilier, cadastré : Section ZE N°235 Lieudit LE GRAND GOULLAT pour 61a 87ca

Comprenant : Deux bâtiments

Le terrain est situé en bordure de la route départementale 1083. **1^{er} bâtiment** : une salle d'un seul tenant - **Surface : 848,37 m²** **2ème bâtiment** : un entrepôt, une extension et un garage - **Surface totale : 1.214,01 m²**

Fosse septique, implantée à l'Est du tènement, côté cour. Les lieux sont en mauvais état et libres de toutes occupations.

ADJUDICATION LE MARDI 21 JUIN 2022 à 14 h 00

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE (Ain), statuant en matière de saisie immobilière, siégeant au Palais de Justice, 32 Avenue Alsace Lorraine

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au cabinet de Maître Benoît CONTENT, Avocat, 13 Avenue Alsace Lorraine à 01000 BOURG EN BRESSE (Tél 04.74.12.07.71), et pour consulter le cahier des conditions de la vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé (RG n°21/00075).

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au Barreau de l'Ain.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de la CARPA RHONE ALPES, de 10 % du montant de la mise à prix (consignation minimum 3 000 €). S'agissant d'une vente sur surenchère, aucune visite n'est prévue.

**Pour extrait
Maître Benoît CONTENT**

304820800



marchés publics



>> CONTACT : 03 85 90 69 10 / 03 80 42 44 11



>> CONTACT : 0809 101 811

Plateforme de dématérialisation

>> OBLIGATOIRE DÈS 70.000 €

- Mise en ligne de l'avis et des pièces
- Alarmes aux entreprises
- Correspondance
- Réponses électroniques
- Négociations
- Lettres de rejet / notification
- Données Essentielles

+ de 200.000 entreprises inscrites au niveau national

La plateforme de référence
des marchés publics



www.estbourgognemedia.marchespublics-eurolegales.com

www.leprogres.marchespublics-eurolegales.com